



Création d'un service de recettes et de recouvrement (SREC)

Projet

CA - 2 février 2024

Sommaire

1. Contexte et résultats attendus
2. Démarche participative
3. Etat des lieux
4. Cible organisationnelle
5. Conclusion et perspectives

I- Contexte et résultats attendus

1. Contexte

- ✓ Projet inscrit dans la feuille de route des projets de l'établissement suite à une remarque du commissaire aux comptes concernant la gestion des recettes
- ✓ Préconisé par la DGFIP
- ✓ Participe à la modernisation et surtout à la nécessité de sécurisation de la chaîne financière en s'appuyant sur l'évolution du régime des gestionnaires publics (Ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics) qui renforce le dispositif de contrôle interne à travers le CICB, la chaîne de la recette étant l'un des processus à risque
- ✓ La mise en place d'un tel service est prévue par l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités de mise en place au sein des organismes publics nationaux du service spécialisé

2. Résultats attendus

- ✓ Fluidifier la chaîne de la recette
- ✓ Faciliter le recouvrement
- ✓ Éviter les contrôles redondants entre l'ordonnateur et le comptable
- ✓ Centraliser les pièces justificatives par un centre de service partagé identifié
- ✓ Améliorer la qualité comptable par une meilleure régularité de l'émission des titres de recettes
- ✓ Améliorer la lisibilité de l'exécution budgétaire des recettes encaissées (efficacité de la programmation infra annuel et pluriannuelle).
- ✓ Professionnaliser les acteurs du processus
- ✓ Recentrer les acteurs sur leur cœur de métier
- ✓ Améliorer le pilotage de la trésorerie (rapprochement plus rapide)
- ✓ Sincérité du résultat financier (rattachement des produits au bon exercice).
- ✓ Participe au dispositif du CICB (revue des habilitations dans le SI, formalisation procédures, sécurisation du recouvrement...)

II- Démarche participative

2.1. Acteurs du projet

Porteurs du projet

Porteur politique : Nicolas Champ – VPCA
Porteuses administratives :
Fatima Ammar-Khodja – Agent Comptable
Valérie Lageat – DAF

Chef de projet

Julie Duquesne – DGS – Cheffe de projet

Projet politique	
Projet administratif	X
Réglementation	X

Comité de pilotage

Membres de fait :

Nicolas Champ – VPCA
Fatima Ammar-Khodja – Agent Comptable
Valérie Lageat – DAF
Julie Duquesne – Cheffe de projet

Autres membres :

Isabelle Bouchiba-Fochesato – VP QVT et politique de l'emploi
Morgane Leroux – DGS
Aude Zimmer – DRH

Equipe projet

Fatima Ammar-Khodja – Agent Comptable
Isaura Gameiro – Adjointe à l'agent comptable
Valérie Lageat – DAF
Elsa Mazars – DAF – Responsable pôle budget
Laëtitia Pitet – DAF Pôle budget – Gestionnaire financière Recettes
Sandrine Biraud – FTLV – Bureau gestion comptabilité
Hélène Ertlé-Cabrol – IUT – RAF
Pascal Godineau – CFA – Directeur adjoint
Audrey Martin-Lagaillarde – DR – Responsable du pôle GF2A
Julie Duquesne – DGS – Cheffe de projet

Autres parties prenantes

Tous les agents participant à la gestion des recettes
Tous responsables de CRB
Cellule juridique (rédaction des conventions)
DRH (fiches de poste et plan de formation)

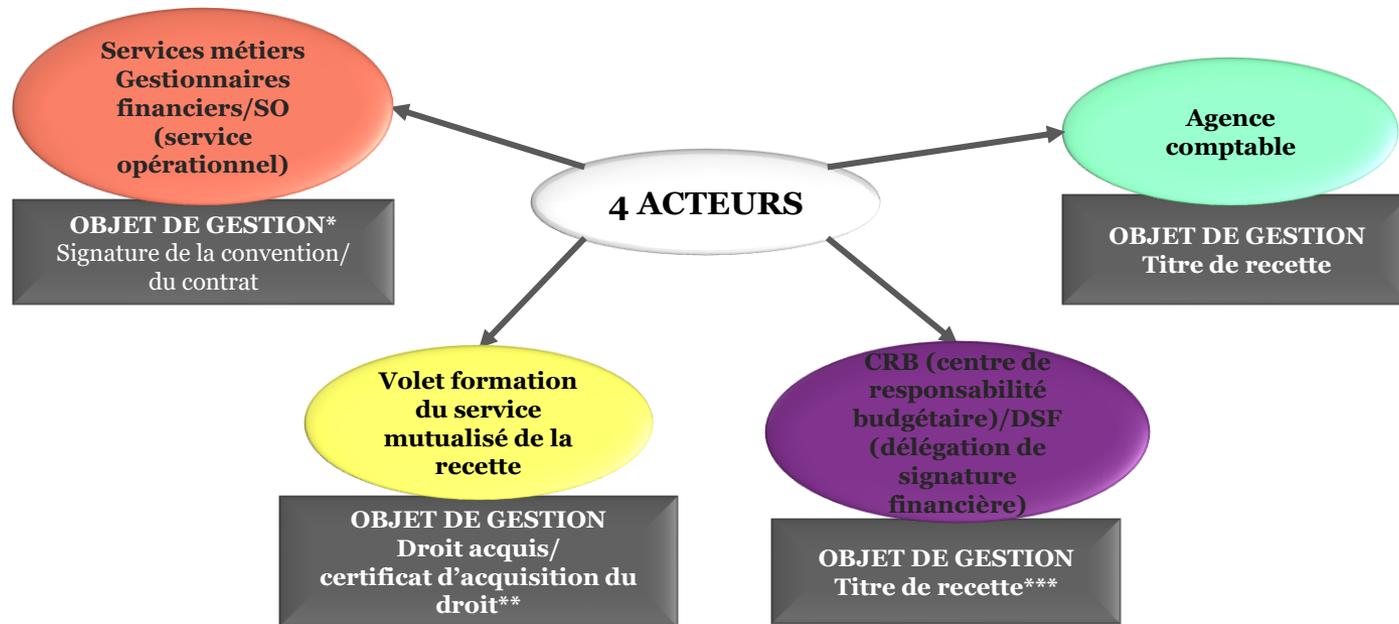
2.2. Méthodologie en 4 étapes

Actions menées / à venir	Période	Etat
Etape 1 – De quoi partons-nous ?		
Lancement – présentation méthodologie	Mai 2023	
Etape 2 – Où en sommes-nous ?		
Diagnostics et pistes d'amélioration	Mai à juillet 2023	
Etape 3 – Où allons-nous ?		
Co-construction cible (organisation) et plan d'actions	Septembre à décembre 2023	
Présentation au collège des chefs de service	Janvier 2024	
Synthèse du projet	Janvier 2024	
Etape 4 – Comment le faire vivre		
CSAE	30 janvier 2024	
CA	2 février 2024	En cours
Mise en œuvre opérationnelle et suivi	À partir du mois de février	

III- Etat des lieux

III-A Processus de gestion de la recette de la formation

3.1. Acteurs actuels du circuit de gestion de la recette de la formation



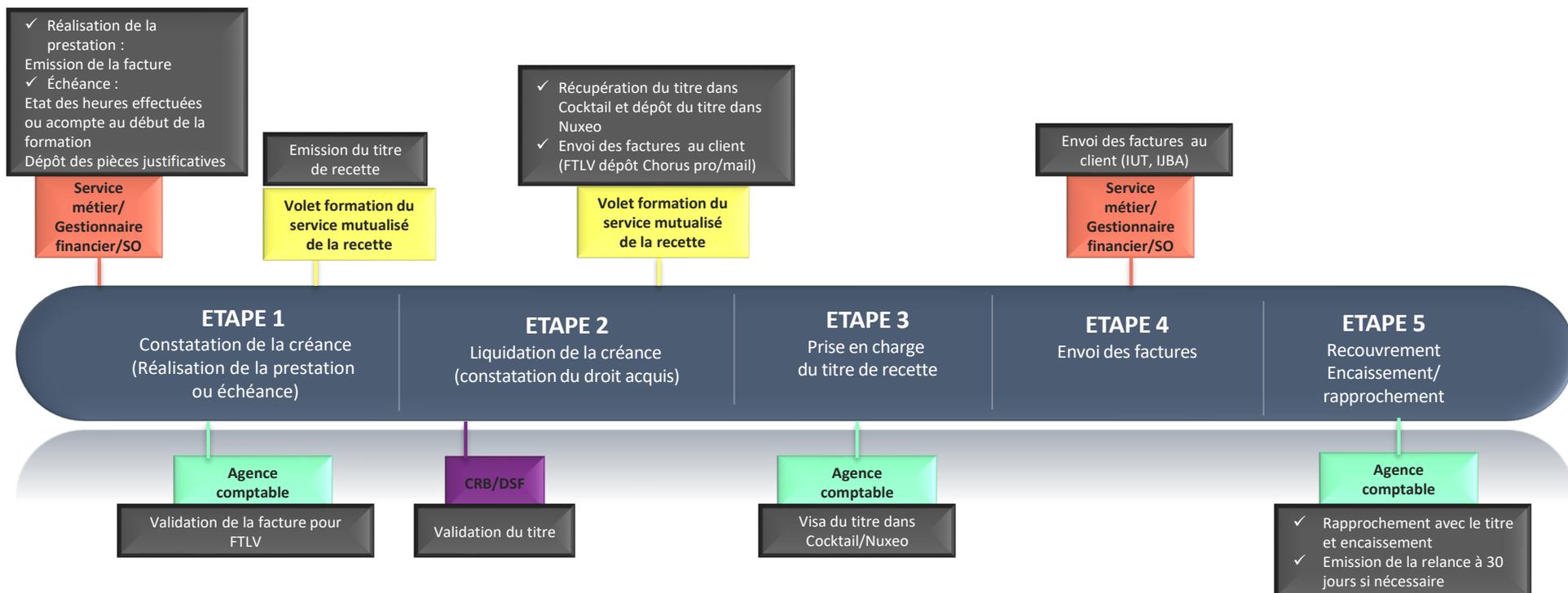
***Objet de gestion** : fait appel à un référentiel (nomenclature)

****Droit acquis** : droit constaté par un document juridique

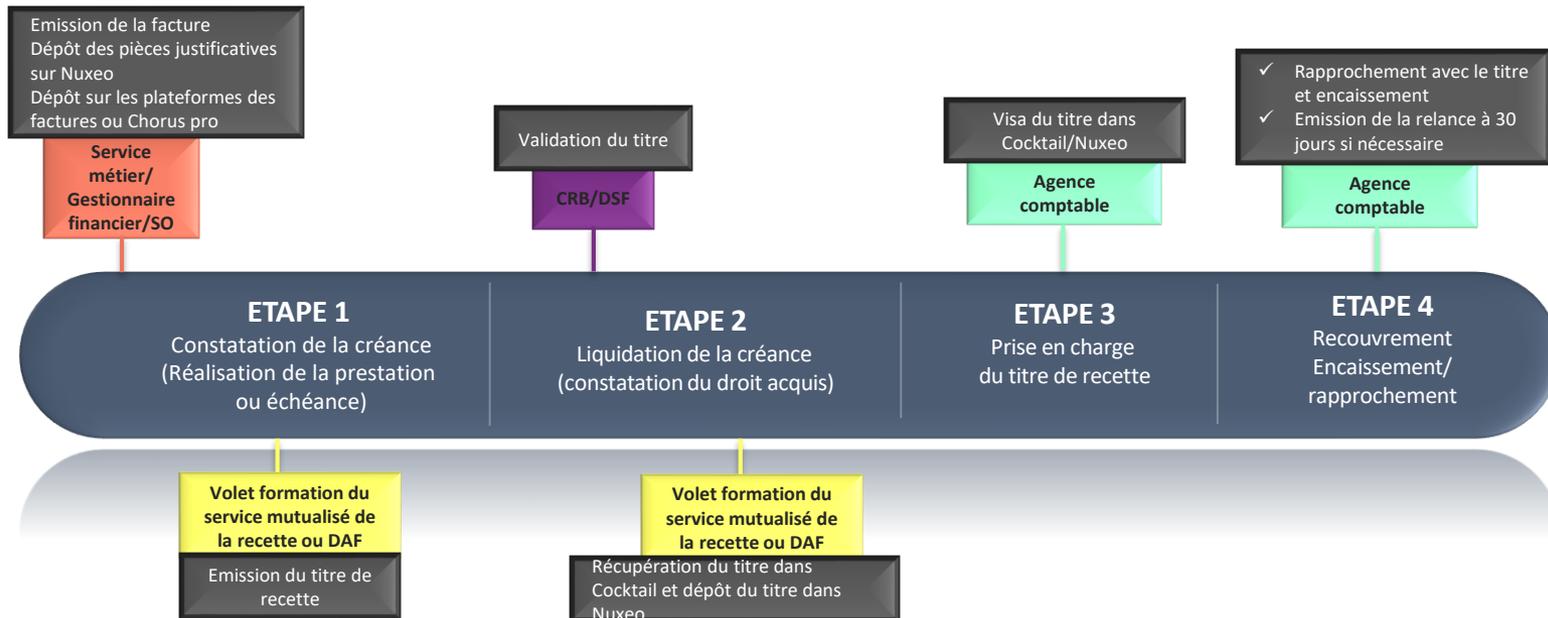
****Certificat d'acquisition** : Constatation de la réalité de la créance

*****Titre de recette** : Pièce matérialisant l'ordre donné par l'ordonnateur à l'agent comptable de prendre en charge un ordre de recouvrer

3.2. Circuit actuel de gestion de la recette de la formation

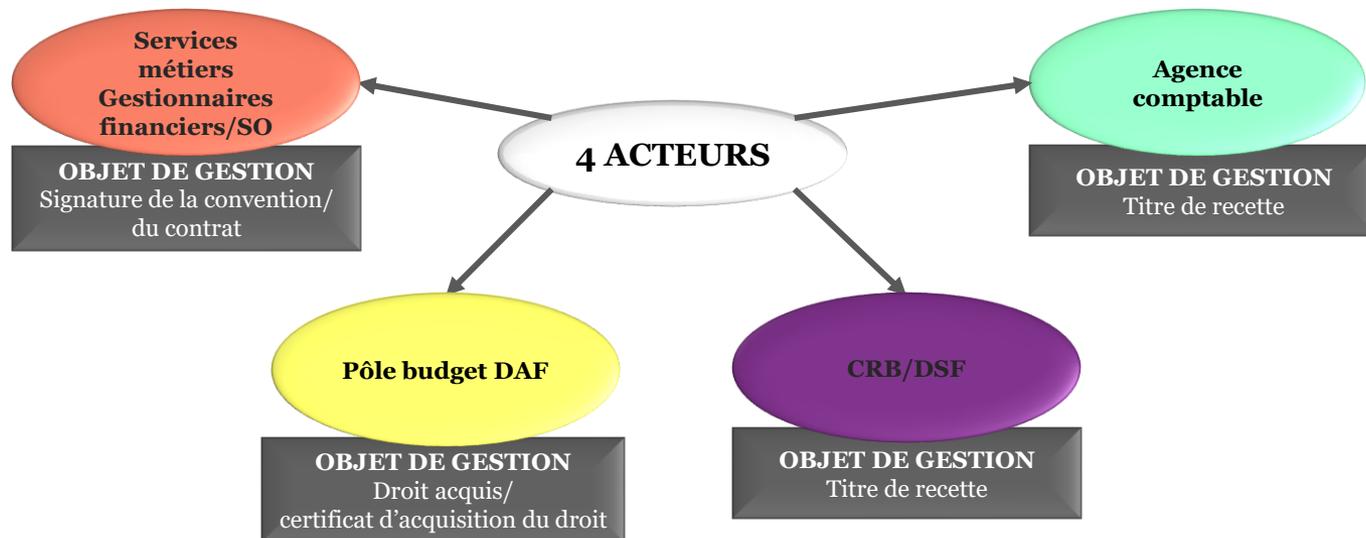


3.3. Circuit actuel de gestion de la recette CFA/PUB/Ausonius + recettes hors facture

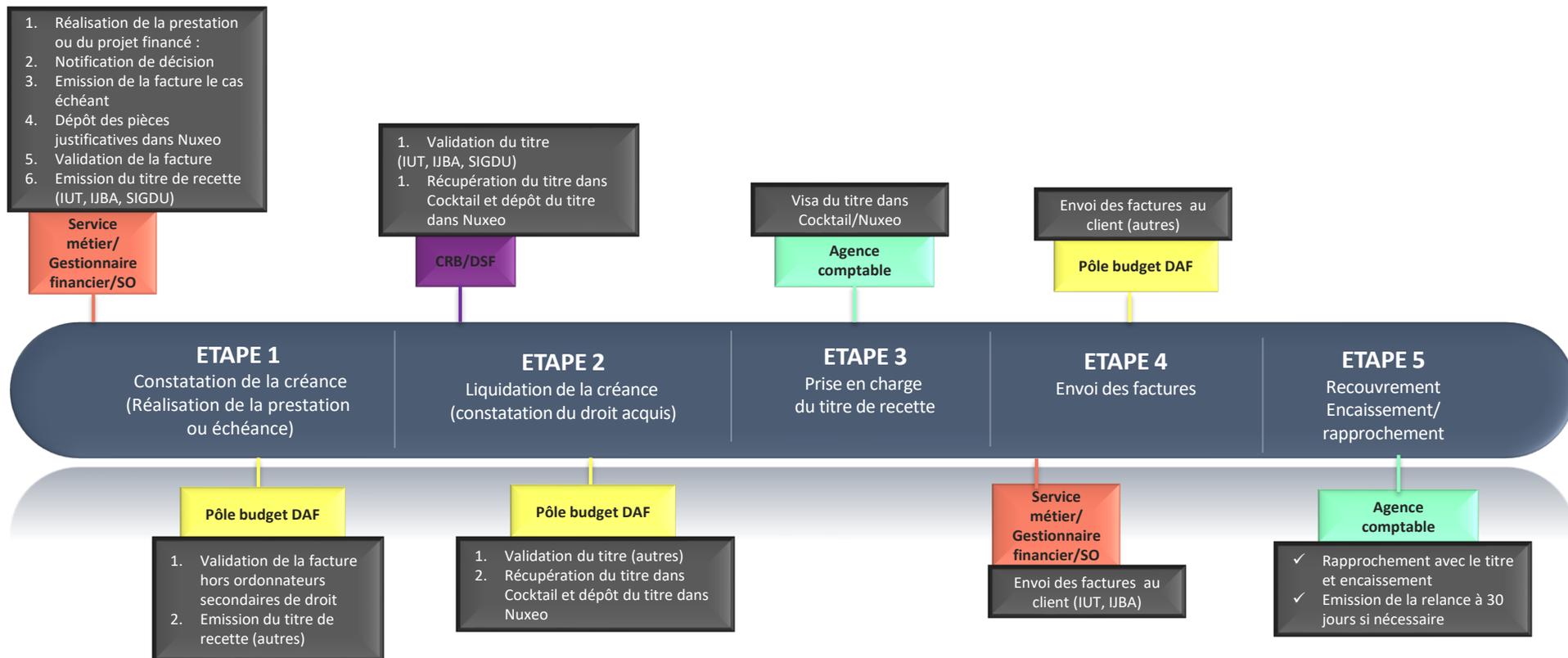


III-B Processus de gestion de la recette hors formation

3.4. Acteurs actuels du circuit de gestion de la recette hors formation



3.5. Circuit actuel de gestion de la recette hors formation



III-C Organisation RH des processus actuels de gestion de la recette

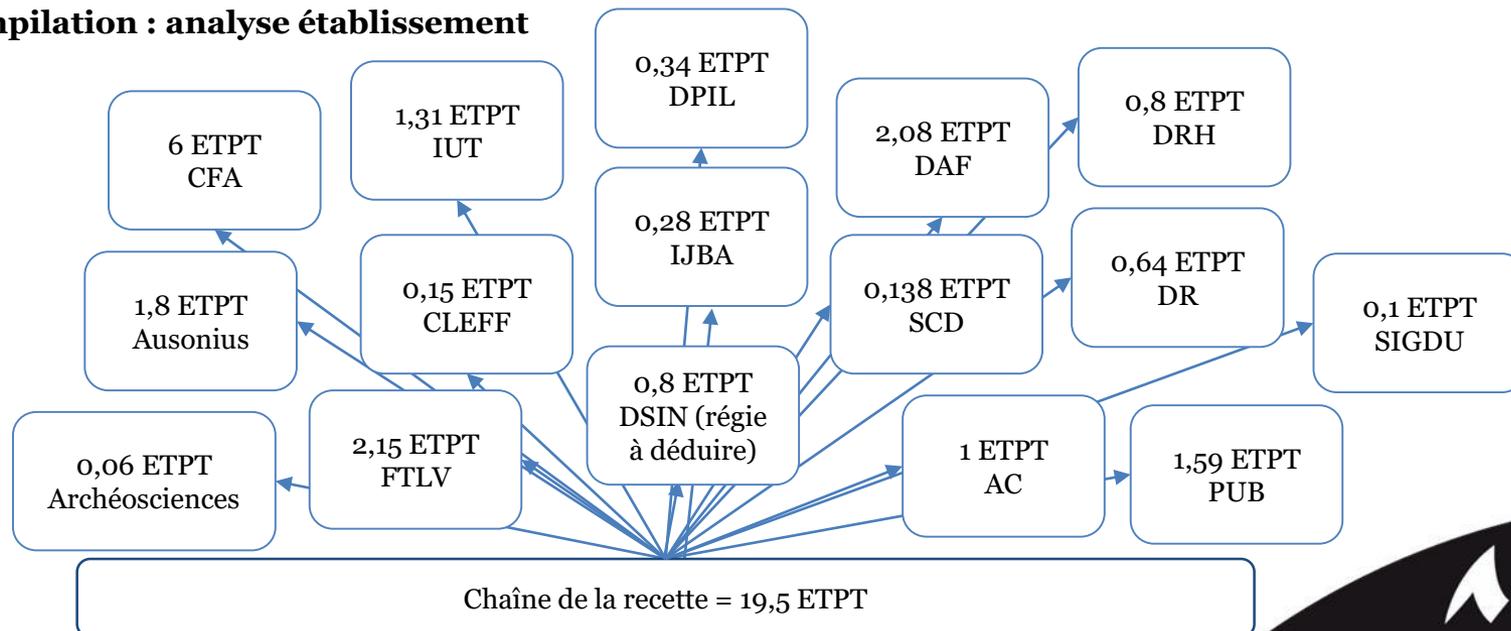
3.6. Etat des lieux

1. Analyse individuelle

Missions	Service Métier *	ETPT Recette
Elaboration des pièces justificatives : Conventions, Relevé de dépenses...		
Collecte des pièces justificatives : Conventions, Bon de commande, Contrats, Relevé de dépenses...		
Saisie de la facture dans GFC-Recettes		
Création d'un dossier Nuxéo avec dépôt de la facture et des pièces justificatives		
Vérification de l'exactitude des pièces justificatives : signatures, date, n° commande, n° Siret, CA etc...		
Vérification de l'exactitude des factures : imputations comptables et budgétaires, origine et nature de la recette, TVA etc...		
Création du titre de recette		
Vérification des données du titre de recette et des pièces justificatives pour validation ordonnateur		
Validation du titre de recette		
Dépôt du titre de recette dans Nuxéo avec ajout du n° de recette et du titre sur le dossier		
Vérification des données du titre de recette et des pièces justificatives pour visa comptable		
Visa du titre de recette		
Vérification des comptes (attente et avances)		
Rapprochement des titres de recettes		
Suivi des titres visés et des factures à envoyer		
Echanges avec les clients		
Envoi des factures : Chorus Pro, mail, courrier, ou différentes plateformes		
Relance des factures impayées		
TOTAL		

* Cocher si concerné par cette fonction

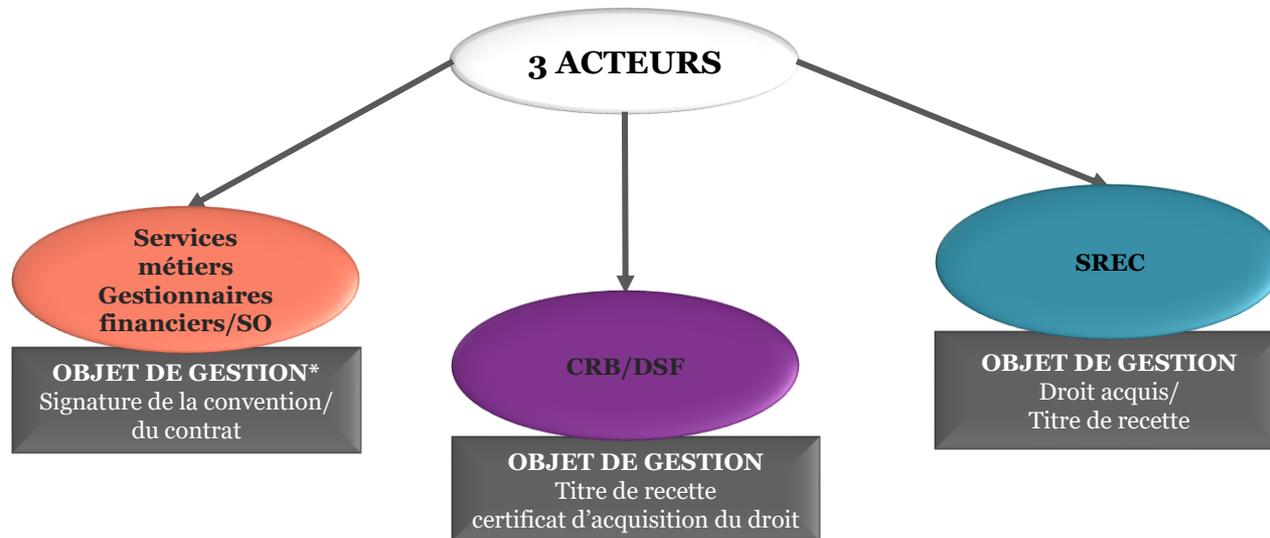
2. Compilation : analyse établissement



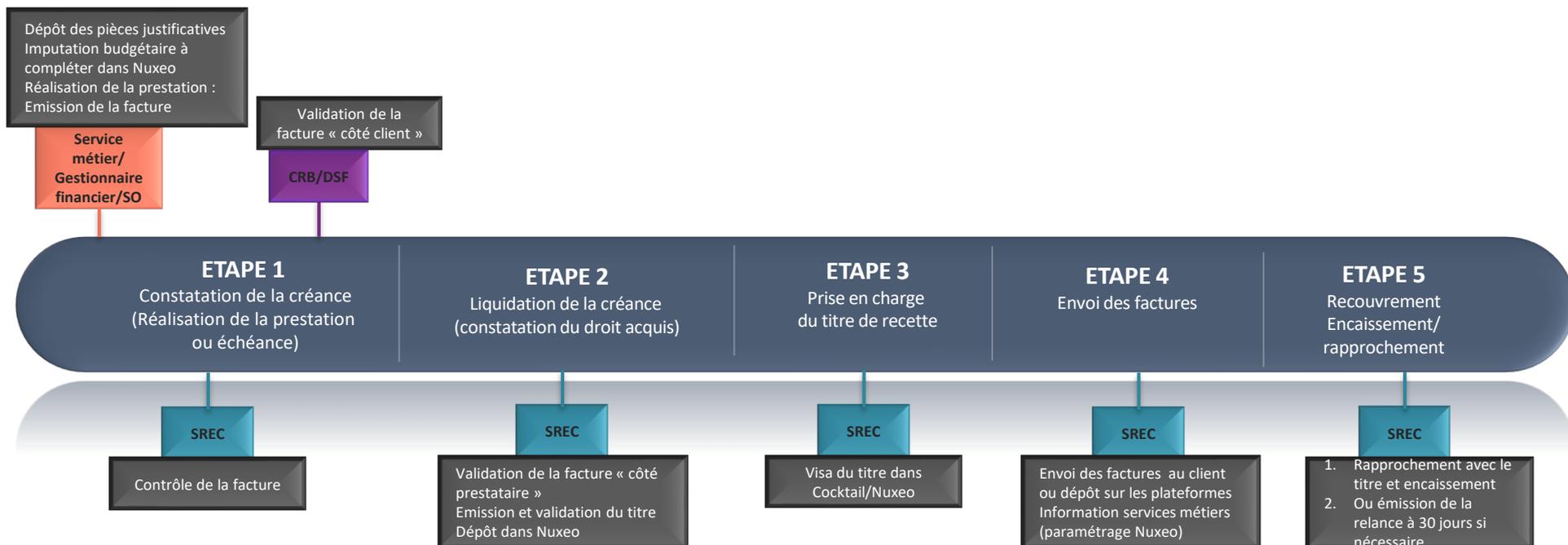
IV- Cible organisationnelle

IV- A Processus cibles

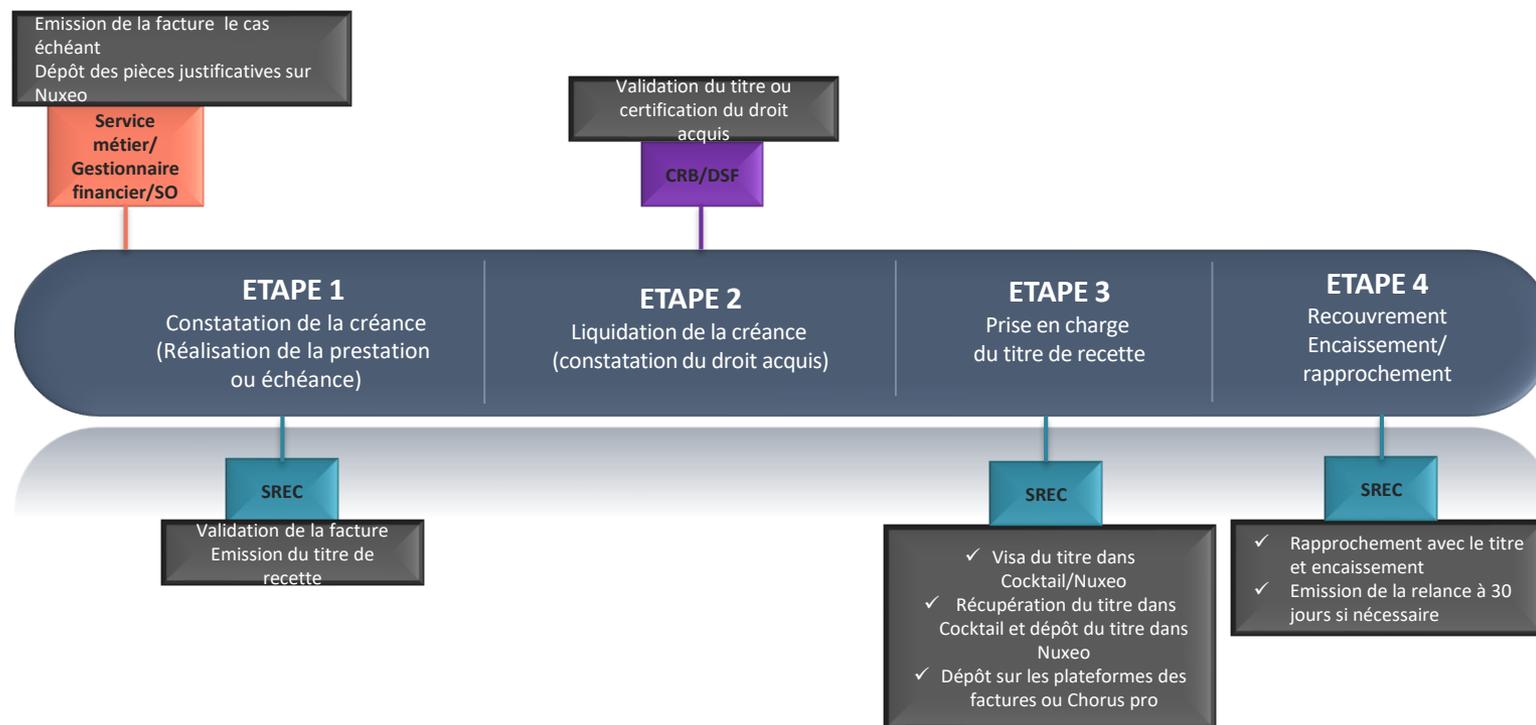
4.1. Acteurs du circuit cible de gestion de la recette (formation et hors formation)



4.2. Circuit cible de gestion de la recette (formation et hors formation avec facture)

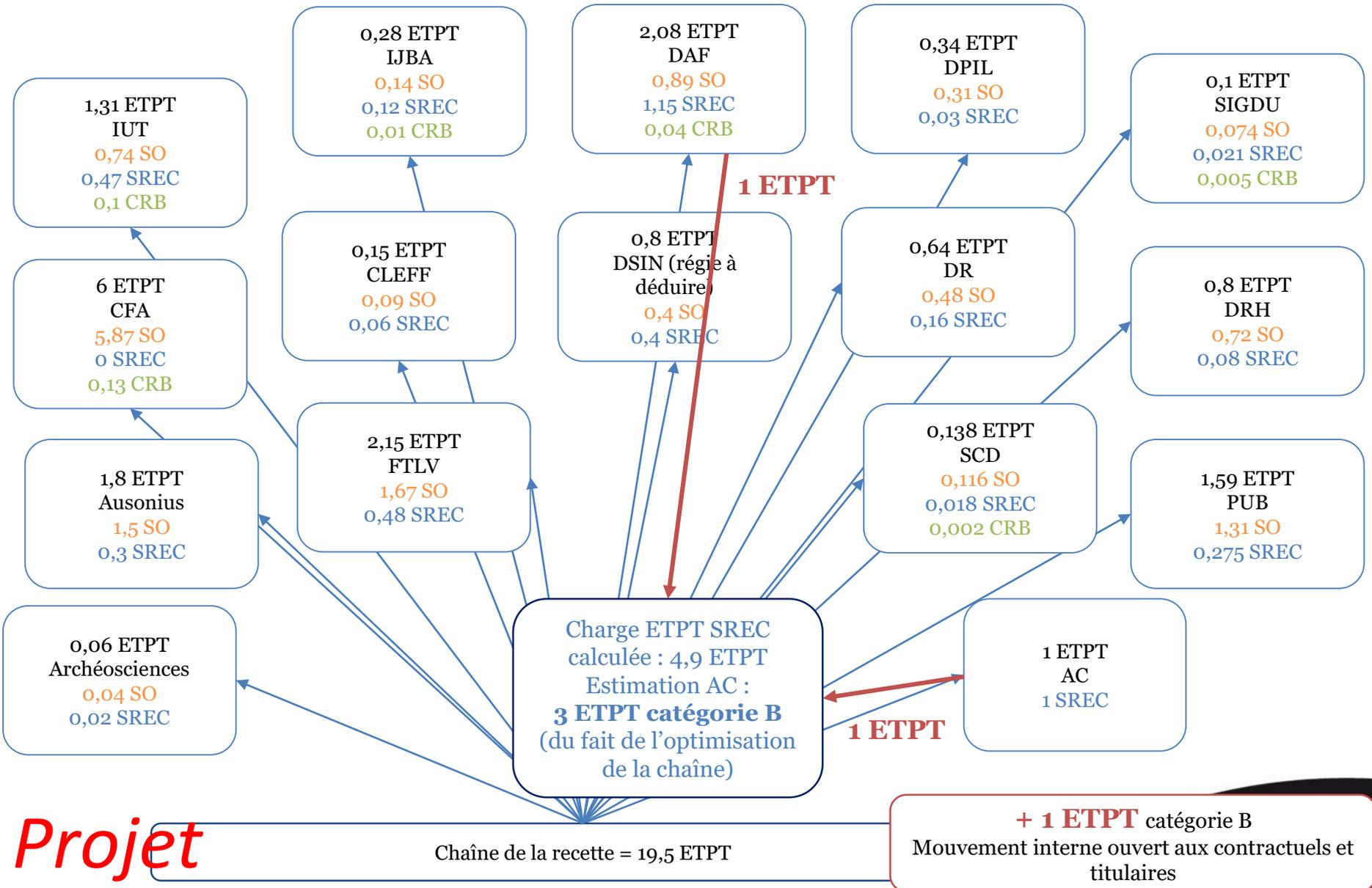


4.3. Circuit cible de gestion de la recette CFA/PUB/Ausonius et recettes hors facture



IV-B Organisation RH cible

5.1. Cartographie de l'état des lieux de la répartition des ETPT des missions de la recette et estimation du besoin ETPT SREC



5.2. Création du SREC à l'Agence Comptable

Direction

(2 ETPT)

- ✓ Agent comptable catégorie A
- ✓ Fondé de pouvoir – Adjoint à l'agent comptable catégorie A

Pôle comptable

(7 ETPT)

- Responsable
- ✓ 1 ETPT catégorie B

- Gestionnaires
- ✓ 1 ETPT catégorie B
- ✓ 2 ETPT catégorie C

SREC

- Gestionnaires
- ✓ 3 ETPT catégorie B

Pôle dépenses de personnel

(4 ETPT)

- Responsable
- ✓ 1 ETPT catégorie A

- Gestionnaires
- ✓ 2 ETPT catégorie B
- ✓ 1 ETPT catégorie C

Pôle fournisseurs

(6 ETPT)

- Responsable
- ✓ 1 ETPT catégorie A

- Gestionnaires
- ✓ 3 ETPT catégorie B
- ✓ 2 ETPT catégorie C

Création du SREC au sein du pôle comptable: 3 ETPT dont 1 transféré en interne à l'Agence comptable

Création envisagée au mois d'avril
Agents installés dans les locaux de l'agence comptable
Arrivée des gestionnaires souhaitée sur la même période

**1 ETPT en provenance de la DAF
1 ETPT recruté par mouvement interne
(ouvert aux contractuels et titulaires)**

Agence comptable : 17 ETPT + 2 ETPT = 19 ETPT
4 Catégorie A, 7+3 Catégorie B, 5 Catégorie C

Projet

5.3. Nouvel organigramme de la DAF

Direction

Directrice des affaires financières
✓ 1 ETPT catégorie A

Pôle Budget

(4 ETPT)

Responsable
✓ 1 ETPT catégorie A

Adjoints
✓ 2 ETPT catégorie A

Gestionnaire
✓ 1 ETPT catégorie B

-1 ETPT transféré
au SREC

Pôle achat

(4 ETPT)

Responsable
✓ 1 ETPT catégorie A

Rédacteurs
✓ 2 ETPT catégorie B

Assistant des marchés publics
✓ 1 ETPT catégorie C

DAF : 10 ETPT - 1 ETPT = 9 ETPT
5 Catégorie A, 3 (4-1) Catégorie B, 1 Catégorie C

Projet

VI- Conclusion et perspectives

1- Plan d'actions coconstruit par les acteurs

À court, moyen et long termes selon 3 axes :

1- Missions et périmètres, 2- Organisation et fonctionnement et 3- Relations et image

2- Gestion de la phase transitoire

Réflexion en cours sur :

- ✓ La détermination du plan de formation
- ✓ La formalisation des procédures détaillées (dans les services et au SREC)

Des temps de rencontre des futurs gestionnaires seront organisés afin de créer du lien, visiter les locaux, rencontrer les personnels de l'Agence comptable

3- Accompagnement RH des acteurs au cours du process

Un accompagnement dans l'évolution des missions des services les plus impactés par la création du SREC est proposé

Un bilan sera effectué un an après la création du SREC